

DIMANCHE
31
Août
2025

SARLAT 29^e Tour du Périgord

Finale de la Coupe de
France de Cyclisme
N2

149 km

Place Pasteur
Départ 13h15
Arrivée 17h





REGLEMENT PARTICULIER

29ème TOUR DU PERIGORD 31 août 2025

Manche 6 Finale Coupe de France de Nationale 2

Site SARLAT LA CANEDA

Article 1. Organisation

L'organisation du 29ème Tour du Périgord est assurée par **le VELO-CLUB MONPAZIEROIS**, avec la participation de la **Municipalité de la ville de SARLAT**.

Article 2. Type d'épreuve

L'épreuve est inscrite au calendrier fédéral, Elite Nationale, **classe 3.55. Elle est support de la 6ème manche de la Coupe de France de N2 (finale) selon le règlement Coupe de France 2025 publié par la FFC**. Elle se déroule sur un circuit de 13,520 km à couvrir 11 fois soit 148,720 km. Parcours fléché sigle TP. Les organisateurs se réservent le droit de modifier la distance en cas de force majeure, en accord avec le collège des arbitres.

Article 3. Participation

Epreuve obligatoire pour tous les clubs labellisés N2, équipes peuvent être invitées dans la limite de 30 équipes maximum participantes *.

Les clubs devront adresser obligatoirement leurs engagements J-6 avant le début de l'épreuve par internet (outil Cicleweb) site de la FFC. Cela concerne la liste des 6 titulaires et des 3 remplaçants maximum.

Les modifications de la liste des engagés (titulaires et remplaçants) pourront intervenir jusqu'à J-3 avant le début de l'épreuve avec l'outil Cicleweb.

Par principe, tour coureur, non inscrit sur la liste des titulaires/ou des remplaçants, ne pourra prendre part à l'épreuve.

Tous les cas particuliers (et notamment les chutes/blessures entre la date de réalisation des engagements et le déroulement de l'épreuve), se situant en dehors de la liste des engagés des 6 titulaires et des 3 remplaçants, seront traités par le Président du Jury de l'épreuve en accord avec la FFC.

Ces cas particuliers devront obligatoirement faire l'objet d'une présentation d'un certificat médical dûment signé.

Composition des équipes : 6 coureurs Elite ou open 1.

(*) : Equipes invitées ; voir Article 3 du règlement de la Coupe de France N1/N2/N3 2025.

Renseignements informations :

Jean-Louis Gauthier VELO-CLUB MONPAZIEROIS, la Douelle 24540 MONPAZIER. Mail : gjl@wanadoo.fr **Tél : 06.85.11.58.76.**

Article 4. Permanence

La permanence de départ se tiendra le 31 août de 9h30 à 10h45 Salle Ancien restaurant d'application, place Pasteur à Sarlat la Canéda, rue du Général Leclerc. La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes et coureurs s'effectueront à cette même permanence. **Une caution de 60 € sera demandée pour les dossards et plaques de cadre. Les dossards ne devront pas être pliés, les plaques de cadre ne devront pas être coupées.**

Les transpondeurs perdus ou non rendus seront facturés 60 € par la société STS.

La réunion des directeurs sportifs organisée suivant l'article 1.2.087 du règlement de la FFC en présence des membres du collège des commissaires est fixé à **11h00 à la permanence.**

Article 5. Opération de départ

Le quartier où devront stationner les véhicules des équipes des équipes et véhicules **techniques se situe place de la Grande Rigaudie. Prière de respecter les lieux.**

La signature des coureurs et la présentation des équipes se fera au car podium sonorisation MDS ligne d'arrivée à partir de **11h45**. Appel des coureurs à 13h00 Place Pasteur. Tous les véhicules techniques devront se trouver à 13h, par ordre au panneau 300 mètres, au niveau de la dérivation d'arrivée. Aucun véhicule prenant le convoi en route ne sera toléré. **Le départ est prévu à 13h15 place Pasteur.**

Article 6. Radio Tour

Toutes les parties prenantes de l'organisation seront munies d'émetteurs-récepteurs ou de récepteurs Fréquence 71.5000, prestataire Sport Info Radio. Ils seront distribués place Pasteur. Ces appareils devront être remis immédiatement après l'arrivée au responsable stationné au même endroit.

Article 7. Assistance technique neutre

Le service d'assistance technique est assuré par 2 véhicules neutres (Comité 24 et Comité 46) et une moto à **condition que des roues soient déposées**. Tout dépannage se fera à l'arrêt sur le côté droit (aux concurrents de prendre leurs dispositions). Paires de roues à fournir par les équipes pour équiper ces véhicules.

Article 8. Incidents dans les derniers kilomètres

Conformément à l'article 2.6.027 du règlement FFC, les dispositions relatives aux incidents de course dans les derniers kilomètres, ne sont pas applicables à l'épreuve.

Article 9. Ravitaillement

La zone prévue par l'organisation sera délimitée en accord avec le collège des arbitres lors de la réunion des DS.

Article 10. Dérivation

Une dérivation obligatoire est mise en place pour les véhicules des directeurs sportifs, les motos, véhicules suiveurs, 300 mètres à droite avant la ligne d'arrivée. Seuls sont autorisés à franchir la ligne d'arrivée les véhicules suivants : Direction de l'organisation, commissaires, véhicule balai, médecin officiel, (article 2.3.6 du règlement).

Article 11. Délais d'arrivée

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8 % du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le collège des commissaires, en consultation avec l'organisateur. **Tout coureur isolé, pointé à plus de 5 minutes du peloton principal doit s'arrêter et quitter la course**

Article 12. Classements, prix, trophées

Les classements suivants seront établis :

Un classement individuel.

La dotation de l'épreuve conformément au barème FFC s'élève à 1220 € entre les 20 premiers coureurs du classement officiel.

Un classement espoirs 305 €/15

Un classement des points chauds 150 €/3.

Etabli par l'addition des points obtenus au 1er, 3ème, 5ème, 7ème, 9ème tour sur la ligne d'arrivée.

La cotation des points : 5-3-2-1 points, respectivement du 1^{er} au 4^{ème} coureur classé.

En cas d'égalité de points, selon l'article 2.3.33 le départage se fera à la place à l'arrivée.

Un classement du MG 150 €/3 au sommet de la côte de la Croix d'Allon même principe. 2ème, 4ème, 6ème, 8ème, 10^{ème} passage.

En cas d'égalité de points, même principe que pour le classement des points chauds.

Trophée au meilleur espoir.

Trophée au vainqueur du Km 24.

Des primes pourront être mises en compétition. Les prix et classements annexes seront versés par la FFC.

Article 13. Contrôle médical

Le règlement antidopage de la FFC, s'applique intégralement à la présente épreuve. Les locaux prévus pour les prélèvements (contrôle antidopage) sont situés salle ancien restaurant d'application place Pasteur.

Article 14. Protocole

Les coureurs suivants doivent se présenter au protocole en tenue de compétition dans un délai de 10 minutes après l'arrivée :

Les trois premiers de l'épreuve. Le 1^{er} du classement général des points chauds. Le 1^{er} du classement général du meilleur grimpeur. Le meilleur espoir, le lauréat du Km 24. **L'équipe victorieuse de la 6^{ème} manche, l'équipe vainqueur de la Coupe de France et les trois premiers du classement individuel.**

En cas d'attente trop longue, plus de 10 minutes, la pénalité en vigueur sera appliquée et l'organisateur se réserve le droit de garder les dotations concernées.

Article 15. Pénalités

Le barème de pénalités de la FFC est seul applicable.

Article 16. Sécurité

Les motocyclistes de la gendarmerie nationale, les motards civils licenciés à la FFC, les signaleurs et les gendarmes piétons sont chargés de la sécurité.

La Protection civile avec véhicule sanitaire, un médecin, un véhicule balai, suivront la course dans son intégralité, en relais avec le centre de secours Sapeurs-Pompiers de Sarlat.

Pour les secours en cas d'urgence contacter : Hôpital de Sarlat : 05.53.31.75.75. Portable composer le 112.

Article 17. Eco responsabilité et lutte contre toutes formes de violences

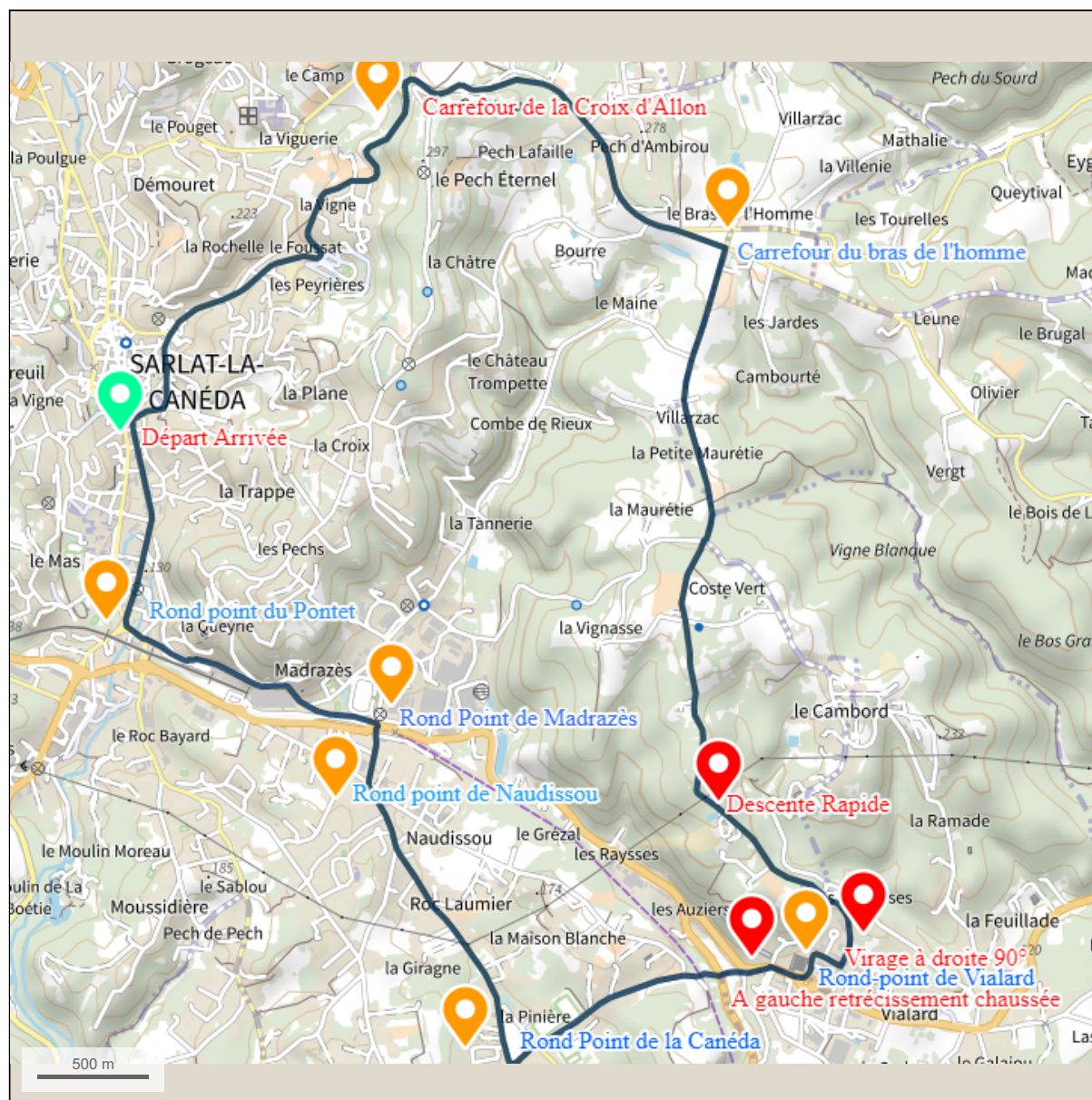
Cette épreuve est placée sous le signe de l'éco responsabilité : utilisation de papier recyclable, **mise en place d'une zone de déchets** sur le parcours qui sera **délimitée par des panneaux adéquats**.

Présence de véhicules électriques et hybrides pour le transport des arbitres et encadrement, formation à l'écoconduite des chauffeurs etc.

Un référent chargé de déceler toute forme de violence sera désigné par l'organisateur.



29^e Tour du Périgord 6^e manche de la coupe de France de Nationale 2



© IGN 2019 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

géoportail

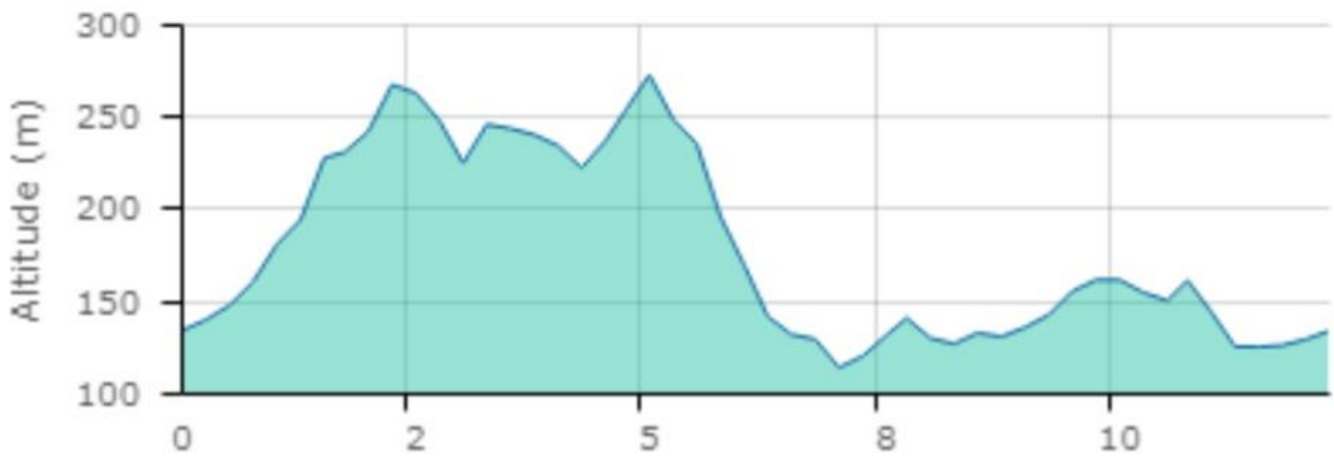
Longitude : 1° 16' 18" E
Latitude : 44° 52' 54" N

Circuit course de 13,520 X 11: 148, 720 kms

Départ et Arrivée Place Pasteur à Sarlat

Circuit visible: <https://connect.garmin.com/modern/course/64384099>

PROFIL ALTIMÉTRIQUE



Distance: 13.520km

Dénivelé positif: 245m - Dénivelé négatif -246m

Pente moyenne : 4% - pente max :14%



CIRCUIT SUR : garmin connect <https://connect.garmin.com/modern/course/64384099>

Altimétrie

Challenge		Km	reste	moy 42Km/h	40 Km/h	38 Km/h	36Km/h	35 Km/h
	SARLAT	0	148,5	13:15:00	13:15:00	13:15:00	13:15:00	13:15:00
	Carrefour croix d'Allon	2,5	146	13:18	13:18	13:18	13:19	13:19
	Vialard	8,5	140	13:27	13:27	13:28	13:29	13:29
	Madrazès	11,3	137,2	13:31	13:31	13:32	13:33	13:34
M.S	1er passage	13,5	135	13:34	13:35	13:36	13:37	13:38
	Carrefour croix d'Allon	16	132,5	13:37	13:39	13:40	13:41	13:42
	Vialard	22	126,5	13:46	13:48	13:49	13:51	13:52
	Madrazès	24,8	123,7	13:50	13:52	13:54	13:56	13:57
	2ème passage	27	121,5	13:53	13:55	13:57	14:00	14:01
M.G	Carrefour croix d'Allon	29,5	119	13:57	13:59	14:01	14:04	14:05
	Vialard	35,5	113	14:05	14:08	14:11	14:14	14:15
	Madrazès	38,3	110,2	14:09	14:12	14:15	14:18	14:20
M.S	3ème passage	40,5	108	14:12	14:15	14:18	14:22	14:24
	Carrefour croix d'Allon	42,5	106	14:15	14:18	14:22	14:25	14:27
	Vialard	49	99,5	14:25	14:28	14:32	14:36	14:39
	Madrazès	51,8	96,7	14:29	14:32	14:36	14:41	14:43
	4ème passage	54	94,5	14:32	14:36	14:40	14:45	14:47
M.G	Carrefour croix d'Allon	56,5	92	14:35	14:39	14:44	14:49	14:51
	Vialard	62,5	86	14:44	14:48	14:53	14:59	15:02
	Madrazès	65,3	83,2	14:48	14:52	14:58	15:03	15:06
M.S	5ème passage	67,5	81	14:51	14:56	15:01	15:07	15:10
	Carrefour croix d'Allon	70	78,5	14:55	15:00	15:05	15:11	15:15
	Vialard	76	72,5	15:03	15:09	15:15	15:21	15:25
	Madrazès	78,8	69,7	15:07	15:13	15:19	15:26	15:30
	6ème passage	81	67,5	15:10	15:16	15:22	15:30	15:33
M.G	Carrefour croix d'Allon	83,5	65	15:14	15:20	15:26	15:34	15:38
	Vialard	89,5	59	15:22	15:29	15:36	15:44	15:48
	Madrazès	92,3	56,2	15:26	15:33	15:40	15:48	15:53
M.S	7ème Passage	94,5	54	15:30	15:36	15:44	15:52	15:57
	Carrefour croix d'Allon	97	51,5	15:33	15:40	15:48	15:56	16:01
	Vialard	103	45,5	15:42	15:49	15:57	16:06	16:11
	Madrazès	105,8	42,7	15:46	15:53	16:02	16:11	16:16
	8ème passage	108	40,5	15:49	15:57	16:05	16:15	16:20
M.G	Carrefour croix d'Allon	110,5	38	15:52	16:00	16:09	16:19	16:24
	Vialard	116,5	32	16:01	16:09	16:18	16:29	16:34
	Madrazès	119,3	29,2	16:05	16:13	16:23	16:33	16:39
M.S	9ème passage	121,5	27	16:08	16:17	16:26	16:37	16:43
	Carrefour croix d'Allon	124	24,5	16:12	16:21	16:30	16:41	16:47
	Vialard	130	18,5	16:20	16:30	16:40	16:51	16:57
	Madrazès	133,8	14,7	16:26	16:35	16:46	16:58	17:04
	10ème passage	135	13,5	16:27	16:37	16:48	17:00	17:06
M.G	Carrefour croix d'Allon	137,5	11	16:31	16:41	16:52	17:04	17:10
	Vialard	143,5	5	16:40	16:50	17:01	17:14	17:21
	Madrazès	146,3	2,2	16:44	16:54	17:06	17:18	17:25
	Arrivée Sarlat	148,5	0	16:47	16:57	17:09	17:22	17:29

6ème manche finale coupe de France de N2 dimanche 31 août 29^{ème} Tour du Périgord site SARLAT

Horaires dimanche 25 août :

Permanence départ : 9h30 à 10h45 : dossards et plaques de cadres, salle ancien restaurant d'application Place Pasteur sur le site.

11h : Réunion directeurs sportifs même endroit

11h45 à 13h : Présentation des équipes car podium place Pasteur suivant l'ordre établi

13h : Appel des coureurs **Départ 13h15**

Cérémonie protocolaire au podium Place Pasteur

Permanence arrivée : Classements, restitution transpondeurs, plaques de cadres et dossards, *chapiteau place Pasteur*.

Contrôle médical *restaurant d'application Place Pasteur*

Officiels arbitrage

Président jury : Catherine Gastou 06 07 96 64 60

Arbitres : Sophie Lavaud, Olivier Rousseau

Juge arrivée : Grégory Mauri

Arbitres motos : Didier Tiffon, Alain Vandal

Arbitres club : Alain Bourdais, Didier Rougier (Véhicule balai)

Informatique : STS Sport 06.18.01.19.07 et 06 20 53 48 72

Secours : Croix Blanche : 06 07 01 76 59

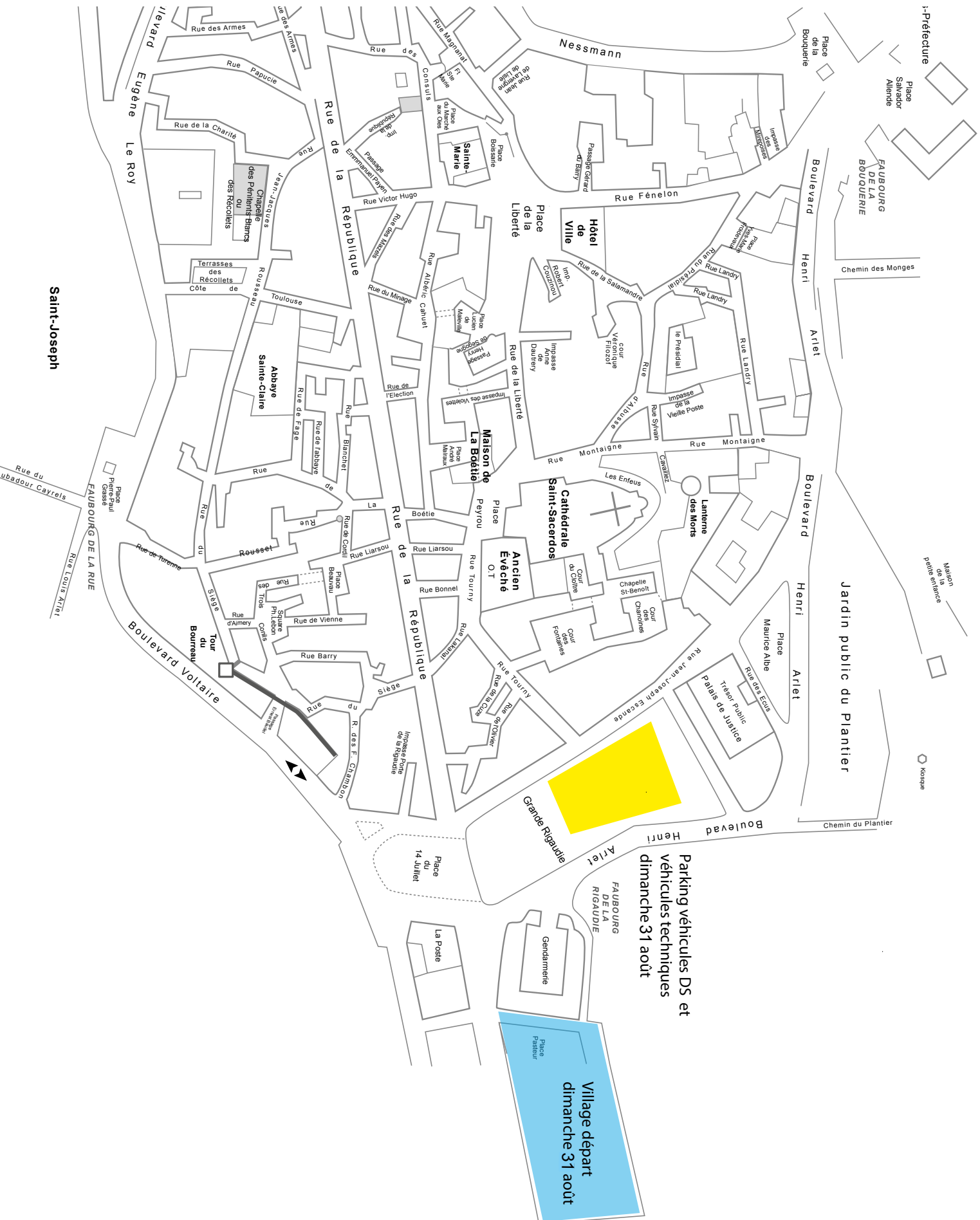
Médecin : Albert Alain Abeshera 07 81 00 79 34

Renseignements :

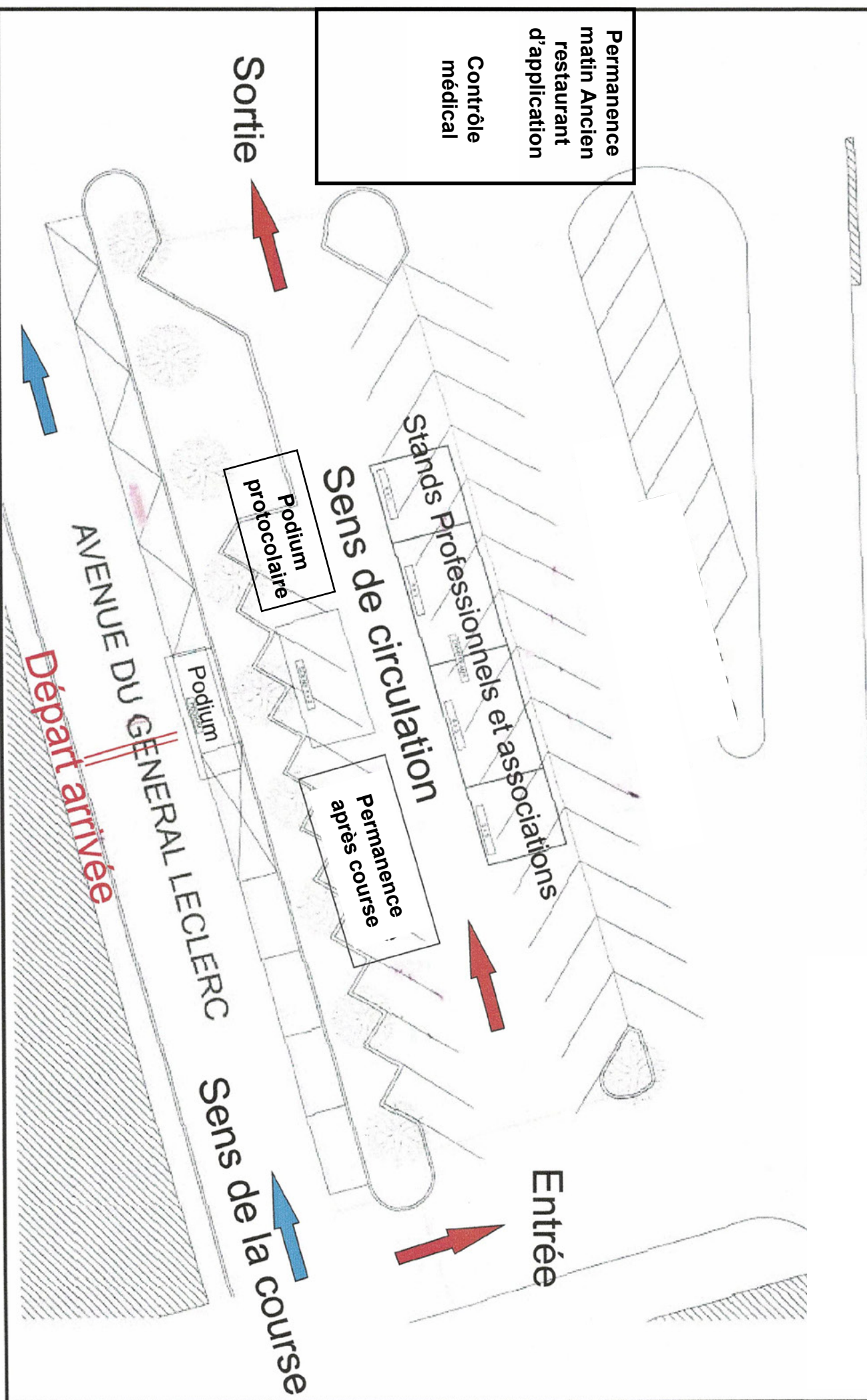
Jean-Louis Gauthier Président : 06 85 11 58 76 gjl@wanadoo.fr

Jacques Ravillon délégué sécurité : 06 37 69 75 08

Dominique Gauthier **PC** : 06 22 44 49 07



SARLAT Place PASTEUR



LISTE HEBERGEMENTS

➡ Auberge des Platanes	La Roque Gageac	0553295158
➡ Hôtel-Restaurant Les Arcades	Sarlat	0553593700
➡ Abbys Hôtel	Sarlat	0553308550
➡ Hôtel L'Oustal	Vezac	0553295421
➡ Le Relais des 5 châteaux	Vézac	0553303072
➡ Hostellerie Maleville	Beynac	0553295006
➡ Hôtel Le Pech de Malet	Vitrac	0553281482
➡ Hôtel-Restaurant l'Embuscade	Sainte Nathalène	0553592218
➡ Auberge la Ferme Fleurie	La Roque Gageac	0553283339
➡ Domaine de Pech Mortier	Marcillac Saint Quentin	0553283588
➡ Le Jardin de Clélia	Sarlat	0553285632
➡ Domaine de Bardenat	Marquay	0672157398
➡ Hôtel Bon Encontre	Sarlat	0553595955
➡ Albizia Hôtel	Sarlat	0553591060
➡ Hôtel Le Clos Roussillon	Vitrac	0553281300
➡ Hôtel des Récollets	Sarlat	0553313600
➡ Hôtel-Restaurant La Couleuvrine	Sarlat	0553592780
➡ Hôtel-Restaurant La Treille	Vitrac	0553283319
➡ Hôtel Altica	Sarlat	0553281800
➡ Hôtel Ibis	Sarlat	0553303333
➡ Hôtel Saint Albert	Sarlat	0553315555
➡ Hôtel La Condamine	Marquay	0553296408
➡ Hôtel-Restaurant Le Périgord	La Roque Gageac	0553283655
➡ Hôtel Le Madrigal	Sarlat	0553592198
➡ Hôtel Montaigne	Sarlat	0553319388
➡ Hôtel La Pagézie	Sarlat	0553593173
➡ Hostellerie La Verperie	Sarlat	0553590020
➡ Hôtel-Restaurant Plaisance	Vitrac	0553313939
➡ L'Etape des Peupliers	Sarlat	0553590353

Camping le Montant [05 53 59 18 50](tel:0553591850)

+ autres campings sur tout le secteur.

Cafétaria 20 avenue de la Dordogne à Sarlat [05 53 29 99 90](tel:0553299990)

Offices de tourisme :

Sarlat : 05 53 31 45 45

Les Eyzies de Tayac : 05 53 51 82 60

Daglan : 05 53 29 88 84

Domme : 05 53 31 71 00

ZONE PIÉTONNE :

Du 1^{er} Juin au 30 Septembre (de 11 h à 24 h) dans la Cité Médiévale.

(Le reste de l'année : zone semi-piétonne.)

Rue Fénélon, rue Victor Hugo et rue de la République :
en Juillet - Août seulement.

P Parking payant

P Parking gratuit

150 Nombre de places

J Situation de nos annonceurs

J Emplacement handicapés

P Parking motos

MOTOS

WC accessibles uniquement
aux hommes

WC mixtes

EA Ecoles

P Parking bus

Hot Spot
Connexion Wifi (gratuite)

9

Gendarmerie
Sous-Préfecture

Faubourg
de la
Bouquerie

10

Chemin des Monges

11

JARDIN PUBLIC DU PLANTIER

12

100

